

De christophe.puigrenier <christophe.puigrenier@dgfip.finances.gouv.fr> ★  
Sujet [dge.agents] distribution aux équipes d'un exemplaire papier A3 couleur des plans [Des nouvelles de Romainville : version définitive du macro-zoning] 11/04/2023 à 17:23  
Pour dge.agents@listes.dgfip.finances.gouv.fr ★

Bonjour

Un exemplaire papier format A3 couleurs sera remis d'ici demain mercredi à chaque équipe ou division pour une meilleure lisibilité.

Bien cordialement

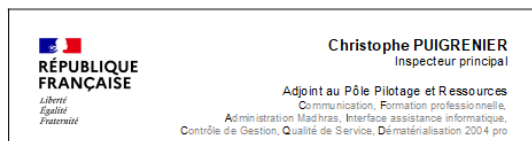


De : christophe.puigrenier [mailto:christophe.puigrenier@dgfip.finances.gouv.fr]  
Envoyé : mardi 11 avril 2023 à 16:05  
Pour : dge.agents@listes.dgfip.finances.gouv.fr  
Objet : pour un accès facilité aux plans [dge.agents] Des nouvelles de Romainville : version définitive du macro-zoning

Bonjour

Les plans constituent un fichier relativement volumineux dont le téléchargement peut s'avérer long depuis le site Ulysse-DGE. Alternativement, pour plus de facilité, vous le trouverez également sur le répertoire "cloud" : \\10.251.10.5\gfifu\000\_Romainville.

Bien cordialement



## \\10.251.10.5\gfifu\000\_Romainville

Le 11/04/2023 à 15:53, christophe.puigrenier a écrit :

Des nouvelles de Romainville : version définitive du macro-zoning

Bonjour à toutes et à tous,

Notre intranet Ulysse-DGE s'est enrichi d'une [nouvelle page dédiée au futur site de Romainville](#). Cette page est accessible à partir de la page d'accueil en un clic sur l'image représentant le futur ensemble immobilier :



Vous y trouverez notamment **les plans définitifs du macro-zoning** qui viennent de nous être communiqués par l'agenceur. Cette répartition fonctionnelle des espaces, qui concilie de multiples exigences techniques et de sécurité, répond très majoritairement aux besoins exprimés par les services, les cadres et les agents et aux remarques qui ont été faites sur la première proposition de l'agenceur. Ce résultat est le fruit des contributions de chacun : merci à toutes et à tous !

### **1 - Une répartition générale adaptée aux besoins d'échanges entre les 3 directions.**

- > Les trois directions sont réparties sur les **huit étages** des deux bâtiments A et B : la **DGE** aux étages 1 à 3, la **DVNI** aux étages 3 à 6 et la **DNEF** aux étages 6 à 8.
- > La plus grande partie du **rez-de-chaussée** est dédiée à la délégation départementale à l'action sociale (**DDAS**) de Seine-Saint-Denis et à la **restauration**. Le rez-de-chaussée accueille également les locaux de nos **services communs**, des espaces d'**accueil**, des **locaux techniques** et une "base vie" comportant des **douches**.
- > La cellule informatique départementale (**CID**) est installée au **1er étage**.

### **2 - Un aménagement adapté à nos besoins.**

- > Nos demandes particulières en matière d'aménagement des locaux sont satisfaites, conformément aux arbitrages rendus :

des **bureaux individuels** pour les chefs de service et des **bureaux de quatre personnes** pour les agents sédentaires.

> Chaque étage dispose de nombreuses **salles de réunion**. Parmi celles-ci, huit salles dotées de fenêtres sont préaffectées à la **formation**. Deux **salles particulièrement vastes** et ouvrant sur l'extérieur sont aménagées aux 1er et 3e étages. Cette offre est complétée par de nombreux box ou **bulles de confidentialité**.

> Chaque étage est doté de **salons** et de **tisaneries**.

> Pour répondre à nos besoins en matière d'archivage, des **espaces dédiés au stockage** dotés de planchers renforcés sont aménagés dans tout l'immeuble.

### **3 - En particulier, s'agissant de la DGE.**

> Les **IFUs** sont répartis sur 2 étages au R+1 et au R+2. Les bureaux des chefs d'IFU sont à proximité des bureaux des agents.

> Le **poste comptable** est installé à l'étage R+1. **Le SMEC SPE et la division 4**, qui travaillent sur des sujets communs, sont installés à proximité à l'étage R+2. Les **divisions 1, 2 et 3** sont installées à l'étage R+3.

> Les **MDRA** des 3 directions et la **CQC** de la DGE sont installés ensemble, à côté de la DGE, à l'étage R+3.

> Comme actuellement, la DGE dispose de 2 **salles de formation**. Des box sont à la disposition des agents. Une **salle de convivialité** est créée à l'étage R+2.

### **4 - En particulier, s'agissant de la DVNI.**

> Les étages de la DVNI accueillent 11 **salles de réunion**, sans compter les box, dont 3 salles de formation et, au R+6, une grande salle de 35 places.

> Les **services de direction** (commandement, DOCF, DRHB, contentieux, DJ, DI et DCI) sont tous réunis au R+4. **Le PPS et le PRL** sont côte à côte et disposent d'un local d'archive.

> Aux R+3, R+5 et R+6, les **brigades** sont réunies par pôle. Les bureaux des **chefs de brigade** sont à proximité immédiate de leur équipe.

### **5 - En particulier, s'agissant de la DNEF.**

> Les étages de la DNEF accueillent 5 **salles de réunion/formation**, sans compter certains espaces dont la destination n'est pas encore figée.

> Les **BII** et la **BNAPF** sont à proximité des **divisions 345** au R+8.

> Au R+7, les **BIR**, les **BNI** et la **B3i** occupent l'aile Nord du 1er bâtiment et la passerelle. Le **commandement**, le **SIE**, la **division 1** et la **BRS** sont réunis dans le deuxième bâtiment.

> Le R+6, partagé avec la DVNI, accueillera les **BIR** et les **divisions 2 et 6**.

Bien cordialement

	<b>Christophe PUIGRENIER</b> Inspecteur principal
	Adjoint au Pôle Pilotage et Ressources Communication, Formation professionnelle, Administration Madhras, Interface assistance informatique, Contrôle de Gestion, Qualité de Service, Dématérialisation 2004 pro
	Direction des Grandes Entreprises ligne directe : 01.49.91.15.51 standard : 01.49.91.12.12